



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ANNECY, LE JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025

MOBILITES

Signature d'une convention de partenariat avec la commune de Bonne pour un projet d'aménagement et la création d'une voie verte

Dans le cadre de l'amélioration et de la sécurisation du réseau routier, la Commune de Bonne, en partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie, entreprend des travaux d'aménagement de l'avenue du Fer à Cheval et d'une voie verte, au lieu-dit « Sous-Malan ». À ce titre, les élus du Conseil départemental ont signé ce jour une convention de partenariat avec la commune de Bonne.

Les travaux de la voie verte et de l'enfouissement des réseaux secs par le SYANE ont démarré fin octobre. **Un alternat de circulation a été mis en place de 8 h à 16h30. Ce dernier sera levé pour les vacances scolaires de Noël.**

L'opération, sous maîtrise d'ouvrage de la Commune, se décline en trois secteurs :

Secteur 1 - Entre les établissements TRYBA et l'entrée du chemin communal des Prés Potex, comprenant :

- La création d'une voie verte en enrobé avec la création d'une passerelle en bois pour franchir le ruisseau ;
- L'installation de deux surélévations en zone 50 km/h, entre la sortie de Bonne et le chemin du Crozat ;
- La création d'un tourne à gauche avec des passages piétons et trottoirs, au niveau du chemin communal du Crozat.

Secteur 2 – Contre-allée du chemin des Prés Potex, comprenant :

- L'aménagement du chemin afin de sécuriser les piétons et les cyclistes : passage du chemin en voie sans issue, fermeture à la circulation motorisée, création d'une zone de rencontre 20 km/h, et suppression de l'écluse existante ;
- La gestion du carrefour entre la RD 907 et le chemin avec l'installation de feux tricolores à détection de présence.

Secteur 3 - Traversée du lieu-dit « Sous-Malan » jusqu'au carrefour avec le chemin de la Pelouse, comprenant :

- La création d'un trottoir de 1,4 m de large ;
- L'aménagement d'une traversée piétonne à l'entrée du lieu-dit « Sous-Malan » ;
- La création d'une voie verte en enrobé de 3 m de large côté sud, dans la continuité du projet de Fillinges ;
- La création de deux quais de bus avec abris ;
- L'aménagement d'un tourne à gauche et la mise en place de feux tricolores au niveau de l'intersection avec l'impasse de la Pelouse.

Les travaux devraient s'achever au printemps 2026. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à plus de 958 000€, financé à hauteur de 202 000€ par la Commune et 258 300€ par le Conseil départemental de la Haute-Savoie (119 000€ pour la voirie et 139 000€ pour la voie verte). L'Etat et la Région apportent également un soutien financier.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautsavoie.fr

hautsavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse